

AVEYRON

magazine

mars - mai 2024

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

« S'adapter sans se renier »

Sommaire



4 Les adaptations du territoire au changement climatique

- p6 La décarbonation
- p10 Routes ERC / Portrait d'agent
- p12 Préservation - Valorisation du patrimoine naturel
- p14 Accompagnement des collectivités
à la transition écologique
- p16 La gestion de l'eau
- p18 Vers un pacte de résilience

3

édito

19

tribunes

Photo de couverture :
Château de Bournazel.

VOTRE MAGAZINE ACCESSIBLE

Le Département de l'Aveyron permet aux personnes sourdes ou malentendantes d'accéder par téléphone à ses services avec la plateforme ACCEO soit par télétexte, soit par visio interprétation LSF, soit en visio codage LPC. En savoir plus sur : www.acce-o.fr

L'AVEYRON MIS EN VOIX

Les personnes malvoyantes peuvent découvrir les magazines Aveyron, grâce à l'association des donneurs de voix, à Millau.

En savoir plus sur : aveyron.fr/pages/le-departement/son-magazine



aveyron.fr



@departement.aveyron



@departement_aveyron



*votre
magazine
connecté*



Magazine édité par le Département de l'Aveyron

Hôtel du Département
BP 724 - 12007 RODEZ Cedex
Tél. 05 65 75 80 70

N° I.S.S.N.1156-5527

Directeur de publication: Arnaud Viala

Maquette : Département de l'Aveyron

Impression : Groupe Burlat Rodez

Rédaction : Direction de la communication

Photos : Département de l'Aveyron - M. Hennessy -

Tourisme-Aveyron - JL Bories

Illustrations : Adobe Stock

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001 | Diffusion : 156 500 ex.

Dans le souci du respect de l'environnement, ce document est issu de sources contrôlées, par une entreprise Imprim'Vert.



Les adaptations du territoire au changement climatique

Le changement climatique représente un défi majeur qui transformera significativement notre quotidien, impactant notre environnement et nos ressources de manière notable (risque de sécheresse accru, risque d'inondation et diminution annuelle des chutes de neige). Ces changements se répercuteront sur divers aspects de notre vie, sur notre consommation d'eau, nos modes de transport, nos habitudes alimentaires, notre agriculture, ainsi que sur l'aménagement du territoire.

En cohésion avec les objectifs de la COP28, la conférence internationale sur le climat, nous nous engageons activement aux côtés des acteurs locaux. Ainsi, nous nous alignons sur l'implication de l'État, visant à adapter notre territoire au réchauffement climatique dans le cadre d'un scénario à +4°C à l'horizon 2100.

Dans ce contexte, le Département, dont les compétences sont intrinsèquement liées à l'entraide et à la solidarité envers nos territoires, aspire à porter un schéma de résilience territorial ambitieux. Ce schéma s'inscrit dans la continuité des projets déjà initiés.

Le pacte de résilience départemental en cours d'élaboration sera conçu pour intégrer les enjeux cruciaux liés aux secteurs agricoles, industriels, sanitaires, économiques et touristiques. Son objectif principal sera de cibler les conséquences de la crise climatique afin de protéger nos citoyens.



Des actions concrètes sont déjà lancées au sein du département, comme la décarbonation des collèges, l'aménagement d'aires de covoiturage, la réduction des impacts sur l'environnement lors des travaux routiers, l'accompagnement des collectivités pour la réalisation de projets vertueux, la mise en place d'un schéma des mobilités douces, la préservation de la ressource en eau et la création d'un pacte de résilience.

Ces actions, que nous continuerons de renforcer, témoignent de notre volonté de faire de l'Aveyron un territoire proactif, solidaire et attractif.

*Arnaud Viala,
Président du Département.*



comment
le Département

investit le champ des possibles face aux défis climatiques ?

le Département choisit de

décarboner son patrimoine

Il attribue **4,5M€**
pour la rénovation
énergétique
de ses bâtiments
jusqu'en 2028.

Il dédie **20M€**
à la transition
énergétique
des collèges.



le Département intègre ses projets
de travaux routiers avec la démarche ERC



**éviter,
réduire,
compenser.**



le Département lance
**un schéma
des mobilités
douces**

pour favoriser la pratique du vélo :
vélo du quotidien, tourisme à vélo,
cyclisme sportif.



le Département poursuit
l'aménagement d'**aires
de covoiturage**

avec **43 aires** aménagées
aujourd'hui
+ 4 nouvelles
en projet.



le Département
**accompagne
les collectivités**

dans leurs aménagements

- un service d'Aveyron Ingénierie
dédié à la préservation
de l'eau et de l'environnement,
- des dispositifs de soutien financier
aux collectivités.



le Département
**valorise les
productions agricoles
de son territoire**

grâce à la création d'une

**plateforme
d'approvisionnement
local.**

le Département
**se préoccupe
de ses ressources**

- Il fédère les acteurs de l'eau en vue
d'en maîtriser sa gestion,
- Il lance plus globalement un
pacte de résilience
du territoire.



le Département

**préserve le patrimoine
naturel de son territoire**

23 espaces naturels sensibles
aidés financièrement, à découvrir.



Chaufferie rue Sarrus à Rodez



une collectivité économe en énergie



Le Département prend les devants en matière d'économie d'énergie. Pour montrer l'exemple, son assemblée a adopté un plan spécifique, voté en juillet 2022. L'enveloppe accordée pour faciliter l'évolution énergétique de ses bâtiments est de l'ordre de 4,5 M€, enveloppe prévue pour la période 2022-2028.



Presque deux ans après l'adoption de ce programme d'entretien et de modernisation de son patrimoine bâti, des réalisations sont déjà visibles sur différents endroits du territoire.

400 m² de panneaux photovoltaïques sont installés à l'unité territoriale de Villefranche-de-Rouergue et au parc technique de Bel Air, à Rodez. Accompagné par le Syndicat d'énergies de l'Aveyron (SIEDA), le Département étudie l'idée d'ajouter des équipements en toiture ou en ombrières sur ses parkings.

Exemplaire, la collectivité aveyronnaise l'est tout autant dans la maîtrise de son chauffage, de sa climatisation ou de sa ventilation. Elle dispose ainsi de 21 sites fonctionnant en télégestion sur le contrôle de ces énergies.

Le Centre Technique Départemental de Flavin est, lui, équipé et chauffé grâce au bois. En plus de ces efforts, le Département est pionnier sur la gestion d'un important réseau de chaleur bois implanté à Rodez (rue Sarrus) depuis 1989 et s'est proposé, par ailleurs, comme coordonnateur pour l'étude de faisabilité d'un réseau similaire dans la cité ruthénoise.

Quant à l'électricité, le Département dispose de neuf véhicules et de sept sites avec des bornes de recharges. Le renouvellement des équipements de conduite va se poursuivre en y intégrant d'autres sources d'énergie verte (biogaz etc.).

Parc technique de Bel Air



Énergies propres aux collèges

Les 21 collèges publics gérés par le Département font l'objet d'un plan de décarbonation ambitieux. Pour en finir avec la présence d'énergies fossiles, un Plan Prévisionnel d'Investissement (PPI) de 57 M€ a été voté par la collectivité en février 2023 et consacre 20 M€ à la partie transition écologique.



Le choix a été fait de s'appuyer sur l'expertise d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), afin de réaliser des diagnostics ou prédiagnostics énergétiques sur l'ensemble de ses établissements publics (59 au total), mener des études de faisabilité pour établir un changement de type d'énergie utilisée pour le chauffage et envisager le déploiement du photovoltaïque.

Un plan définitif fin 2024

Des passages dans chaque collège sont prévus entre février et mai 2024 pour aller à la rencontre des utilisateurs et de la direction des établissements. Ce plan aboutira, d'une part, à l'élaboration d'un Schéma Directeur Energie Carbone (SDEC) dont la présentation aura lieu en fin d'année, et de l'autre, à une planification des actions de performance énergie/carbone à l'horizon 2028.



Magali Bessau

Vice-Présidente du Département, en charge de la Jeunesse, de l'éducation, et de l'immobilier départemental.

La décarbonation des bâtiments des collèges publics de l'Aveyron est un symbole fort de l'engagement du Département envers la jeunesse. Il démontre une priorité accordée à la durabilité environnementale et prend des mesures concrètes pour offrir aux jeunes un environnement éducatif sain et respectueux de l'environnement, contribuant ainsi à leur avenir durable. C'est aussi une manière de faire d'eux la prochaine génération de citoyens responsables, conscients des enjeux pour la lutte contre le changement climatique. "

Aire de Covoiturage du Pont de Palmas



une **décarbonation engagée**

Pour atteindre les objectifs nationaux d'augmentation de la production des énergies renouvelables, dans le cadre de la loi APER, (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables) le Département ne se contente pas de favoriser uniquement le développement de projets photovoltaïques sur ses bâtiments.



Il exploite le potentiel du foncier non bâti. Il figure, par le biais de représentants, dans des groupes de travail initiés par l'État où il contribue au développement d'initiatives en lien avec **l'hydroélectricité.**

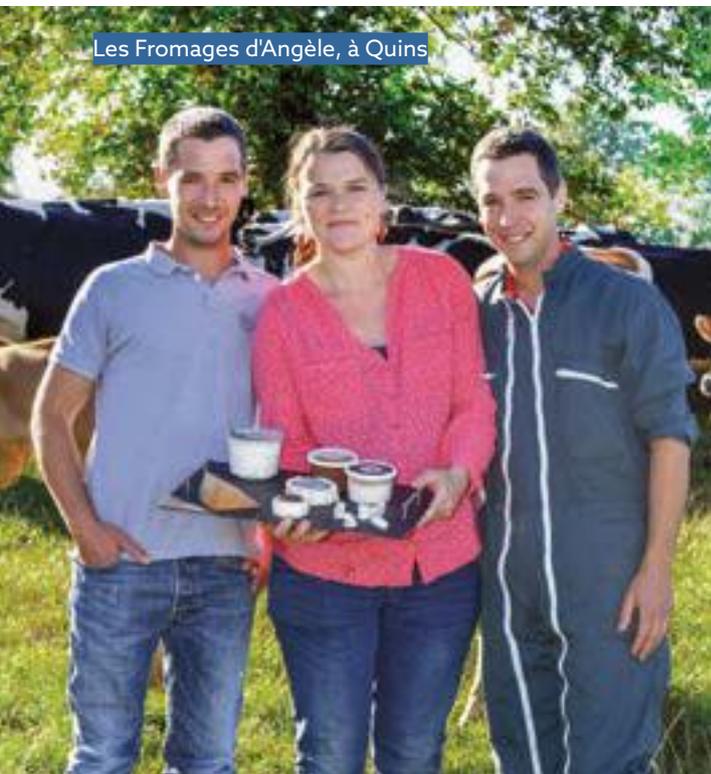
Au-delà de l'utilisation ou de la production d'énergies renouvelables, la décarbonation voulue à l'échelle du département intègre l'ensemble des leviers qui contribuent à la réduction des gaz à effet de serre, au premier rang desquels se trouve **l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments.**

Équipements novateurs sur les aires de covoiturage

Dans le cadre de ses actions en matière de développement durable, a également été approuvé un schéma départemental des aires de covoiturage. Depuis, **43 aires ont été réalisées.**

Outre la poursuite d'aménagements de nouvelles zones similaires, la collectivité envisage de les doter de plusieurs équipements novateurs pour permettre aux Aveyronnais une utilisation conjointe et organisée de la voiture. La Direction des Mobilités et de l'Ingénierie Territoriale (DMIT) est chargée d'impulser la réflexion en lien avec les partenaires opérationnels tels que le SIEDA, l'Agence Départementale du Numérique, de l'Innovation et de l'Énergie (ADINE), la Région, les intercommunalités, les communes et les associations d'usagers des déplacements. Cette révision va permettre de conforter l'intermodalité de ces aires, aménagées avec un enjeu de moindre imperméabilisation.

Les Fromages d'Angèle, à Quins



Agriculture & alimentation

pour accompagner les projets

Relocaliser l'alimentation et l'agriculture est nécessaire pour faire face aux aléas du changement climatique. En Aveyron, l'assemblée départementale a pris les devants et a lancé son Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Le dispositif, labellisé par l'État le 1^{er} juin 2023, représente un levier d'actions pour progresser vers la **souveraineté alimentaire**. Il entend agir, dans une **logique vertueuse, sur la garantie d'accès à une production locale et de qualité pour tous, participer à une juste rémunération des exploitants et au renouvellement de leurs générations.**

Le PAT, à l'échelle du département, se construit avec les quatre projets similaires œuvrant déjà sur le territoire (Rodez-Agglomération, Ouest-Aveyron Communauté, PNR* de l'Aubrac, PNR* des Grands Causses). La Chambre d'agriculture compte également parmi les acteurs majeurs de cet écosystème.

*PNR : Parc Naturel Régional

Les actions en devenir ont vocation à s'adresser à tous les Aveyronnais, à chaque âge de leur vie, et plus particulièrement aux collégiens, aux personnes en situation de précarité alimentaire, aux producteurs et aux acteurs de la restauration collective.

Il est notamment projeté **la création d'une plateforme départementale physique d'approvisionnement local, d'un laboratoire innovant « living lab » de recherche sur les questions alimentaires et l'organisation de rencontres dédiées à l'alimentation.**

Objectifs en faveur de nos ressources

Face à ces défis, le Département noue, en parallèle, des partenariats annuels avec la Chambre d'agriculture de l'Aveyron, la fédération départementale des CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) ou l'association Caloë (ex-Aveyron Energie bois) pour **accompagner les acteurs agricoles vers des pratiques plus économes en énergie et en eau afin de préserver nos ressources.**

les chiffres de l'agriculture aveyronnaise

1^{er} département
d'Occitanie pour la
Surface Agricole Utilisée (SAU)

En 2020,

1 165 
exploitations
ont déclaré vendre en
circuits courts.

39,1 %
des exploitations
produisent **sous SIQO**
Signe d'Identification
de Qualité et d'Origine.

De l'environnement sur les chantiers routiers

La prise en compte de l'environnement est une étape indispensable à l'intégration d'un projet routier.



André At

Vice-Président du Département en charge des routes, des mobilités et du budget

La prise en compte de l'environnement dans nos projets d'aménagement routier est une priorité pour le Département.

Elle répond à une attente des Aveyronnais. Nous déclinons les exigences environnementales dans les appels d'offres, et les entreprises du secteur s'adaptent pour les prendre en compte pendant les travaux. Nous travaillons également de concert avec le monde agricole pour limiter les impacts sur les activités, avec des remises en culture ou replantations de haies définies en étroite concertation.



Déviation de Curlande

Pour minimiser les impacts, la collectivité met en œuvre une procédure constante et rigoureuse. Elle effectue une « photographie » de l'état avant chantier sur un large périmètre, portant sur le milieu naturel et la biodiversité, l'environnement humain et le cadre de vie, les activités agricoles et économiques.

Ce n'est qu'après avoir identifié les enjeux présents sur site et quantifié les dommages potentiels qu'elle entame une réflexion basée sur la doctrine « **Éviter, Réduire, Compenser** » (ERC), comme cela a été le cas sur la RD911, au Bois du Four, du côté de Saint-Léons.

Celle-ci se déroule en trois temps. « **Éviter** » reste la solution privilégiée, l'objectif étant de ne pas toucher aux enjeux précédemment identifiés, en particulier ceux liés à la biodiversité. « **Réduire** » devient une hypothèse examinée uniquement s'il est techniquement impossible d'atteindre en totalité l'objectif d'Éviter. « **Compenser** » n'est envisagé qu'en dernier recours, par exemple avec des reboisements.

Dans le cas du chantier sud aveyronnais, le Département a réalisé des mesures d'évitement et de réduction, en maintenant, par exemple, l'alimentation en eau des zones humides ou en repérant des arbres susceptibles d'abriter des espèces sensibles.



Frédéric Delmas

objectif environnement



La défense de l'environnement est une seconde nature chez Frédéric Delmas.

Chargé de missions Transition Ecologique au Pôle Développement des Territoires, il baigne depuis son plus jeune âge entre faune et flore. **« Je suis sensible à la préservation de l'environnement grâce à mon grand-père qui était viticulteur et mon père qui est chasseur. »**

Parti vers des études de médecine, l'enfant de Clairvaux bifurque vite vers la biologie et suit un cursus qui le mène jusqu'à une formation d'éco-conseiller.

C'est cette approche généraliste qui le conduit à faire un stage au Département en 2005.

« Je suis arrivé dans le service qui s'occupait des Espaces Naturels Sensibles (ENS) pour continuer la politique naissante sur l'environnement. »

Recruté un an plus tard, Frédéric Delmas a travaillé dix-sept ans durant à définir la stratégie départementale pour valoriser cet intérêt patrimonial. Son œil neuf l'a aussi amené

à redécouvrir son département d'origine et à s'adonner à nouveau à une passion de jeunesse, la photographie. **« Cette passion est en cohérence avec mes engagements quotidiens »**, note celui qui a endossé le costume de référent en charge sur la question des mobilités douces depuis fin 2023.

Élaborer un réseau de mobilités douces

En partenariat avec les collectivités (communautés de communes et parcs régionaux), un schéma pour les mobilités douces est en cours d'élaboration depuis le printemps 2023. Il doit servir à définir un réseau cohérent d'itinéraires. Cette concertation, dont le travail sera présenté à l'été 2024, s'intéresse aux déplacements du quotidien, au volet touristique, à la sécurisation des points noirs pour la pratique cyclo-sportive et au potentiel offert par le gravel bike.



Sensibiliser et valoriser

notre patrimoine naturel

**Prendre conscience
des changements
auxquels nous
sommes confrontés
passe par la nécessité
de faire connaître
le riche patrimoine
naturel aveyronnais.**



Faune et flore de nos territoires peuvent être découvertes de différentes manières, notamment grâce au concours de l'école, qui permet aux élèves de classe de 6^e de bénéficier d'un programme de visites organisées sur **les Espaces Naturels Sensibles (ENS)**. Ces animations nature, réservées aux jeunes, ont lieu chaque année, à l'arrivée des beaux jours, **entre le début du mois de mai et la fin du mois de juin.**

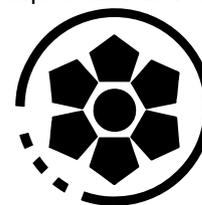
Indications pour les randonneurs

Les passionnés de marche, qu'ils résident dans le département ou non, disposent d'**indications supplémentaires sur la nature** qu'ils découvrent durant leur passage. Un plan départemental des itinéraires et promenades de randonnée prévoit même la refonte du jalonnement de panneaux indicatifs sur cinq itinéraires.

Réhabilitation d'arbres et plantes disparus

La **pépinière de Salmiech**, propriété du Département, n'est pas en reste. Les agents travaillent depuis deux ans à **la valorisation d'espèces locales**, aujourd'hui disparues. Une douzaine d'entre elles, arbres et haies, ont déjà pu être réhabilitées et les Aveyronnais peuvent les apercevoir à l'occasion de chantiers réalisés par les services de la collectivité.

Espace Naturel Sensible



Zoom sur les ENS du Département

Parmi les
23 Espaces Naturels
Sensibles,
3 sont propriété
du Département.

Le première, **la tourbière des Rauzes**, se situe à **Veziens-de-Lévézou**. Le site propose à chacun de découvrir un écosystème spécifique et ses fonctions précieuses dans **le grand cycle de l'eau**, ainsi qu'un certain nombre d'actions de perméabilisation des sols qui permettent de nourrir facilement les nappes phréatiques.

Le Conservatoire Régional du Châtaignier, implanté à **Rignac**, a permis la sauvegarde d'espèces disparues en Aveyron. Réhabilité il y a une trentaine d'années par les élèves du lycée agricole, le lieu de 8 hectares, quelque peu méconnu, sert également **à la conservation et à l'étude de variétés anciennes**, au nombre de 80 aujourd'hui.

Jusqu'à présent géré par une association, **le jardin botanique de l'Aubrac** est le troisième et dernier ENS à avoir rejoint, le 1^{er} janvier 2024, la famille des sites dont le Département a la gestion. Officialisé fin 2023, ce passage de témoin du site de **Saint-Chély-d'Aubrac** pérenniser la découverte sur place de la riche flore du plateau nord-aveyronnais, avec **plus de 650 plantes** présentées au grand public.



Micropolis : biodiversité microcosmique



La cité des insectes de Micropolis fait partie intégrante du patrimoine naturel aveyronnais. Le syndicat mixte Jean-Henri Fabre (auquel le Département adhère et apporte un concours financier de plus de 600 000 € par an) gère un espace dédié à la sensibilisation sur l'univers des petites bêtes et de la flore du Lévézou sur le site de Saint-Léons.

Collectivités : un accompagnement vertueux

Apporter des réponses aux mutations du climat n'a de sens que si le Département accompagne aussi au quotidien les collectivités locales. À cet égard, celles-ci peuvent solliciter les services d'une agence dédiée, Aveyron Ingénierie, composée de 48 agents spécialisés en ingénierie de l'aménagement du territoire.

Engagement pour l'eau et l'environnement

Cet organisme joue un rôle crucial dans la préservation de l'eau et de l'environnement. Son implication se traduit par **des visites sur le terrain et des analyses des systèmes d'assainissement de 188 collectivités aveyronnaises.** Son principal défi actuel est d'accompagner les communes dans le transfert de compétences "eau-assainissement collectif" vers les communautés de communes. Une exigence à réaliser d'ici 2026.

Focus sur le patrimoine des équipements publics

Dans le cadre de ses missions axées sur le patrimoine, les équipements publics, l'aménagement, et la transition énergétique, **Aveyron Ingénierie assiste les collectivités dans leurs projets de réhabilitation, construction, et aménagement** en étudiant leur faisabilité. Cette aide à la réflexion explore les besoins, ambitions, et qualités des projets, et peut se prolonger avec la recherche des prestataires nécessaires à la conception et à la réalisation.

Constructions de demain

L'agence apporte actuellement son expertise sur divers projets un peu partout en Aveyron. Elle a accompagné, entre autres, la construction du **nouveau pôle intergénérationnel EHPAD d'Argences-sur-Aubrac**, réalisé à côté de l'ancien site. Ce dernier sera utilisé pour accueillir des logements réservés à des seniors autonomes, à des personnes en situation de handicap et à des apprentis.

Du côté de Laguiole, le pôle multi-services se fera sous la forme d'une halle réservée aux marchés ou au sport, alors qu'**à Baraqueville et Salmiech**, ce seront respectivement la salle d'animations et le groupe scolaire qui représenteront les constructions de demain.





Projection du futur groupe scolaire de Salmiech

Des dispositifs financiers pour accompagner les projets

En parallèle de l'accompagnement technique des collectivités assuré par Aveyron Ingénierie, le Département les soutient financièrement à s'adapter aux changements actuels.

Le budget, fixé pour l'année 2024, d'environ 1,4 M€, est destiné notamment à aider les collectivités dans les domaines de l'assainissement, de l'eau potable et de la valorisation du patrimoine naturel.

Il s'agit de soutenir les études et travaux liés à l'eau domestique (station d'épuration, protection et réhabilitation de captages etc.) pour **garantir la même qualité de service à l'ensemble des Aveyronnais**, leur assurer une sécurité d'approvisionnement qualitative et quantitative, **et préserver les usages de l'eau** (tourisme, pêche, etc.).

Les projets de préservation et de valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel font également l'objet d'accompagnement financier du Département, comme les travaux sur les berges des rivières, l'aménagement des Espaces Naturels Sensibles, la mise en valeur des chemins du Plan Départemental des Itinéraires et de Randonnées ou encore la sensibilisation des collégiens et du grand public à l'environnement.

Vers une gestion de l'eau maîtrisée

La question de la gestion de l'eau est un enjeu capital pour l'Aveyron. Sans attendre la succession des épisodes de sécheresse, la collectivité a pris la mesure de cette problématique en l'intégrant dans son projet départemental.

Des points d'horizon aux Rencontres de l'eau

Pour ce faire, le Département a mobilisé les acteurs concernés lors d'un événement dédié. Réalisées en collaboration avec l'Etat, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Chambre d'agriculture et EDF, **les Rencontres de l'eau** se déroulent une fois par an. La première édition, organisée le 26 octobre 2022, a constitué un point de départ pour **réfléchir à l'avenir de cette ressource en Aveyron** et mettre à l'étude des propositions qui puissent constituer un point d'horizon.

Le deuxième rendez-vous, programmé le 19 octobre 2023, a servi à **faire état des actions réalisées et a introduit la volonté d'imaginer un pacte de résilience à échelle départementale** (voir p.18), pacte officiellement initié à partir du mois de décembre de la même année.

Il a été l'occasion d'évoquer, également, les projets envisagés pour sécuriser la ressource parmi lesquels **la création d'une réserve d'eau additionnelle.**

Un effort en direction des collectivités

Le Département intègre dans son budget une aide de 540 000 € pour que les collectivités puissent notamment **moderniser leurs ouvrages d'art, détecter les fuites sur leur réseau d'eau et les faire réparer** par la suite. Il participe, grâce au concours de son agence Aveyron Ingénierie, à des actions de prévention sur la qualité des eaux de rejets provenant des stations d'épuration et propose, le cas échéant, des aménagements pour les sites les moins performants.

Une entente interdépartementale

En parallèle, l'Aveyron a noué depuis 2022 une entente interdépartementale avec le Tarn et le Tarn-et-Garonne. Présidée en ce moment par Arnaud Viala, elle supervise les lâchers d'eau effectués depuis le lac de Pareloup pour sécuriser en période d'étiage l'approvisionnement en eau potable et contribuer à l'irrigation de certaines terres du Tarn-et-Garonne.



Christophe Laborie

Vice-Président du Département
en charge du Développement durable

Lors de l'élaboration de son projet en 2021, l'assemblée départementale a identifié la question de la ressource en eau et la protection et la préservation de la biodiversité comme enjeu majeur des années à venir. Ces objectifs ont été jugés parmi les plus sensibles au regard de l'impact des changements liés au dérèglement climatique afin de mieux gérer et de préserver la ressource en eau et la biodiversité. Le Département consacre chaque année un budget de 1,4 M€ pour des opérations de soutien à l'étiage et l'amélioration de la qualité des eaux des rivières, des actions d'éducation à l'environnement au travers des Espaces Naturels Sensibles, d'aides financières pour l'amélioration des ouvrages d'eau potable et d'assainissement. "

Un pacte de résilience pour anticiper l'avenir

Les Rencontres de l'eau, initiées en octobre 2022, ont abouti à la construction d'une stratégie commune de préservation et de sécurisation de la ressource en eau.

Ces discussions ont conduit, à l'issue de la deuxième édition, à une volonté d'élaborer plus globalement un pacte de résilience pour que le territoire puisse affronter les défis climatiques à venir.



Face à une situation incertaine et dangereuse, la nécessité d'anticiper une transition dépasse la simple question des usages de l'eau. Le souhait émis par le Département a donc été de ne pas limiter ce schéma à cette ressource et de créer un pacte de résilience à l'échelle du territoire. Son élaboration permettrait de construire et développer **une approche capable d'intégrer les enjeux agricoles, industriels, sanitaires, économiques ou touristiques.**

Il fixerait un point d'horizon capable de fédérer l'Aveyron, développerait une méthode partenariale avec les acteurs concernés et aboutirait à l'élaboration d'une feuille de route départementale.

Ce pacte s'articulera autour de la démarche initiée par l'État sur l'adaptation du territoire au réchauffement climatique dans le cadre d'un scénario à +4°C à l'horizon 2100.

Groupe Tous pour l'Aveyron

La colère de nos agriculteurs, qui s'est manifestée sur les routes de France dans une grande dignité, confirme la nécessité impérieuse de mener une réflexion transversale autour de la stratégie de résilience des territoires.

Conscient des enjeux locaux, nationaux et internationaux, actuels comme à venir, les élus de la majorité départementale ont engagé, dès 2021, une stratégie volontariste en faveur de la transition environnementale, guidés par le « bon sens Aveyronnais » qui nous est cher. Avec 43 espaces naturels sensibles et 6 500 km de chemins de randonnée, l'Aveyron est riche d'un patrimoine naturel à valoriser : protection des espaces naturels remarquables, des rivières et de la biodiversité, aménagement des chemins ruraux, éducation au développement durable et préservation de la ressource en eau pour la pérenniser. L'agriculture, pilier de l'économie du département, est fondamentale à l'attractivité de l'Aveyron. Elle fait la fierté des Aveyronnais. Nos agriculteurs ont démontré leur implication dans la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité. Ils tiennent un rôle essentiel dans la structuration et la valorisation des paysages Aveyronnais. Fort de

cette conviction, le Département a la volonté d'anticiper la transition, de renforcer notre souveraineté alimentaire et de proposer des réponses adaptées aux spécificités de notre territoire à la fois rural et urbain et aux besoins des Aveyronnais dans toute leur diversité ; fidèle à l'esprit de solidarité qui caractérise notre action. Le Projet Alimentaire Territorial du Département, labellisé par l'État en 2023, a pour ambition de relocaliser l'agriculture et l'alimentation en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts et les produits locaux. Ainsi nous nous employons à relever ce défi, notamment à travers la restauration collective des collèges, avec les opérations « L'Aveyron dans l'assiette », « Fabriqué en Aveyron » et la plateforme « Agrilocal12 », préfiguration d'une plateforme d'approvisionnement local à l'échelle départementale. Le Département se veut fédérateur dans l'élaboration du schéma de résilience avec pour ambition le bien vivre des Aveyronnais, le désenclavement et le rayonnement de l'Aveyron. En 2024, le Département s'est doté d'un budget de 439 millions d'euros. Un niveau d'investissement de 70 millions

d'euros témoigne de notre engagement fort en faveur du développement de l'Aveyron et du déploiement d'une politique protectrice de l'environnement, respectueuse de l'indispensable sobriété énergétique et des impératifs de transition tant en faveur de l'agriculture que des collègues et des mobilités. Ainsi, toutes les opérations de modernisation routière intègrent systématiquement le déploiement des mobilités douces pour la sécurité et le bien-vivre de chacun.

Si l'année 2023 a connu l'ouverture du nouveau collège du Larzac, modèle d'intégration des exigences de qualité ; en 2024, le Département relève le défi ambitieux de la décarbonation progressive des 21 autres collèges publics qui nous placera dans les premiers en matière de conscience environnementale. Abordons 2024 avec volontarisme, fidèles à notre engagement d'agir en proximité pour les Aveyronnais et de porter une réflexion innovante propice au rayonnement de l'Aveyron.

*Jean-Philippe Sadoul,
Président du groupe de la majorité
« Tous pour l'Aveyron ».*

Groupe Divers Gauche du Département

Réussir la transition énergétique

L'Aveyron possède de nombreux atouts pour réussir sa transition énergétique et écologique.

Département possédant un patrimoine naturel exceptionnel, couplé à une tradition d'énergie durable grâce aux barrages hydroélectriques, il doit relever le défi de la transition avec ambition et pragmatisme. Pour ce faire, la collectivité

départementale actionne de nombreux leviers dont l'isolation et la décarbonation de son patrimoine bâti et des collèges. C'est aussi le cas avec les communes qui sont accompagnées dans leur rénovation et leur aménagement.

Dans le domaine de la biodiversité, le Département gère les Espaces Naturels Sensibles (ENS), outils pour préserver et faire connaître au grand public les zones naturelles remarquables de notre territoire.

Il faudra aller plus loin : rénovation énergétique en matière d'habitat pour les particuliers, pour les EHPAD, programme de replantation des haies et de restauration des sols...

*Stéphanie Bayol, Helian Cabrolier,
Eric Cantournet, Arnaud Combet,
Kateline Durand, Edmond Gros, Graziella Piérini, Sarah Vidal.*

Vélo & FROMAGES



L'AVEYRON
SUR UN PLATEAU

découvrez nos 2 circuits
de cyclo-tourisme


Brebis'Cyclette
en Pays
de Roquefort




**La route
du Laguiole**
AOP



pour pédaler, découvrir et se régaler